

Zeitschrift: L'exploitée : organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages
Band: 1 (1907-1908)
Heft: [9]

Artikel: Le droit de suffrage universel : pour les femmes qui travaillent
Autor: Faas, Marguerite
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-349348>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'EXPLOITÉE

Organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages

ORGANE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION OUVRIÈRE DES AIGUILLES

Paraissant le premier dimanche de chaque mois.

<p>Le numéro: 10 centimes. Par 20 exemplaires, 5 c. le numéro. Par 200 ex., 2 1/2 c. le numéro.</p>	<p>Rédaction et Administration. Adresser toutes correspondances et réclamations à <i>Marguerite Paas-Hardegger</i>, 3, rue du Marché, 3, Berne.</p>	<p>ABONNEMENTS Pour la Suisse, une année: 1 fr. — Pour l'étranger » 1 fr. 50</p>
---	---	--

Le droit de suffrage universel

pour les femmes qui travaillent.

A leur congrès international, les femmes socialistes déléguées par les organisations de femmes prolétaires de leur pays se sont entendues pour faire une action internationale en faveur du *suffrage universel pour la femme qui travaille.*

* * *

Nous, femmes qui travaillons, sentons que c'est une profonde injustice de nous faire vivre sous des institutions à la création ou à la réformation desquelles nous ne pouvons collaborer.

Puisque c'est nous qui envoyons les enfants à l'école, nous qui souffrons dans les hôpitaux et les maternités, il nous semble qu'il faudrait bien nous permettre de dire notre mot dans toutes ces affaires auxquelles nous ne pouvons nous soustraire.

Nous sommes aussi de l'avis que puisque l'Etat demande de nous des impôts sitôt que nous gagnons un soi-disant « minimum d'existence », nous devrions pouvoir dire ce que nous voudrions voir faire de ces impôts, de notre argent. Par exemple, lorsque nos maîtres veulent tout dépenser pour le militarisme et la bureaucratie, sans rien garder pour les malades et les femmes en couches, nous voudrions pouvoir dire non !

Certes, même les sans-droits ne sont pas exclus de toute influence sur l'Etat sous les lois duquel ils vivent. Et, comme les autres sans-droits, nous pouvons protester, réclamer, crier, refuser notre travail et braver les forces de l'Etat ennemi.

Cependant, on ne peut pas descendre tous les jours dans la rue. Toutes les époques ne sont pas propices pour faire la révolution. Il y a des périodes pendant lesquelles les révolutions se préparent lentement, des périodes pendant lesquelles chacun tâche d'accumuler autant de forces que possible en se rendant la vie actuelle moins insupportable.

Car toutes les institutions actuelles ne sont pas

des pétrifications. Elles sont plus ou moins élastiques. Chacun — et notamment le prolétaire — en tâchant de rendre les institutions de hier conformes aux besoins d'aujourd'hui, tend la corde. Un beau jour, la corde finit par se rompre. Il y a alors révolution.

Or, nous, femmes prolétaires, nous voudrions pouvoir aider à tendre la corde. *En ayant la possibilité d'aider nos frères prolétaires, nous hâterons la révolution.*

* * *

Mais c'est encore pour une raison toute pratique que les femmes entreprennent une action générale pour le suffrage universel.

Nous savons parfaitement que les hommes — la majorité des prolétaires y compris — négligent d'instruire et de convaincre les femmes, car ils n'en espèrent aucun secours immédiat et tangible; c'est ainsi que nos camarades nous instruisent sur le mouvement syndical et sur le mouvement coopératif, parce que ces mouvements ne peuvent être menés à bien que par les travailleurs des deux sexes et par les consommateurs des deux sexes. Mais, quant aux questions politiques, c'est-à-dire celles concernant l'organisation de l'Etat, du canton ou de la commune, on nous laisse dans l'ignorance. N'ayant pas le droit de voter, nous ne sommes pas intéressantes. On ne s'occupe pas de nous; il y en a même qui nous méprisent.

Mettez entre les mains des femmes le droit de suffrage, et tous les hommes qui considèrent ce droit comme une arme s'efforceront d'intéresser les femmes aux questions politiques pour qu'elles sachent se servir de leur nouveau droit. Oh! certainement les femmes — tout comme les hommes — débiteront par croire le premier venu. Mais ensuite elles arriveront à critiquer et finiront par connaître les choses, leurs raisons et leurs effets. *C'est donc pour aborder enfin les femmes jusqu'ici inaccessibles à la propagande, les femmes de ménage qui ne quittent jamais la maison et que seuls leurs maris peuvent instruire, que les femmes prolétaires désirent des droits dits politiques.*

Enfin il y a, pour justifier cette campagne, une raison encore plus pratique.

La bourgeoisie, pour agrandir ses chances politiques, veut donner le droit de suffrage *aux bourgeoises*, c'est-à-dire aux femmes qui possèdent et qui exploitent. Et, en faisant cela, les bourgeois disent : « Voyez ! les socialistes ont inscrit depuis cinquante ans, dans leur programme, l'égalité des droits pour les deux sexes ; mais c'est nous, les bourgeois, qui réalisons ce principe ; les socialistes n'y pensent pas ».

Voilà comment les bourgeois leurrent les femmes dans les Etats où ils se sentent menacés par les prolétaires et forcés de lâcher une partie de leurs privilèges en essayant toutefois d'attirer à eux, pour de longues années, la femme trompée.

Or, pour nous, *femmes prolétaires*, il importe de déjouer ce truc et de déclarer :

1. Que donner des droits politiques aux femmes qui *exploitent* sans en donner aux femmes *exploitées* est une réforme toute bourgeoise et faite *aux frais du prolétariat entier, masculin et féminin*.

2. Que pour nous, femmes prolétaires, une pareille réalisation partielle du principe de l'égalité, même si elle ne nous nuisait pas, n'a pas pour nous l'importance morale qu'elle a pour les bourgeois, le principe de l'égalité des deux sexes étant depuis longtemps réalisé dans nos organisations prolétariennes.

3. Que nous ne voyons pas, à l'instar des femmes bourgeoises, dans l'action politique, un moyen de devenir députées. Nous voulons des droits politiques pour amener la femme à la critique de l'Etat actuel. Nous ne considérons pas — comme le font les bourgeois — le droit de suffrage comme un outil pour réparer l'Etat vermoulu, mais comme une arme pour le détruire.

4. Pour toutes ces raisons, nous, femmes prolétaires, si l'on veut donner le droit de suffrage à nos maîtresses sans le donner à nous, les travailleuses, nous protesterons contre un pareil privilège ; nous lutterons contre tous ceux et toutes celles qui défendent un pareil projet.

Tout ou rien !

PENSÉES

Egalité. — Entre hommes et femmes, les forces seraient égales si l'éducation l'était aussi. Eprouvons-les dans les talents que l'éducation n'a point affaiblis et nous verrons si nous sommes si forts.

Il n'y a pas de droit respectif des époux sur la personne l'un de l'autre, car la personne humaine n'est pas matière à droit, et tout individu est libre, par le droit de la nature, le seul fondé en raison, de s'unir à celui qu'il aime le mieux, et dont il juge qu'il est le mieux aimé.

Emile ACOLAS, juriconsulte.

Aux légalitaires. — Si l'est vrai que « les lois sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses », vous devez vous hâter de modifier les nôtres, car, dans la condition intellectuelle morale, sociale et économique de la femme, la nature des choses a tout simplement été bouleversée.

Lucien LEBUC.

Qu'on nous laisse dans la situation actuelle sans créer, tout en nous nuisant, l'ombre illusoire d'un droit.

Qu'on fasse justice entière et qu'on accorde à la femme l'importance politique conforme à son importance économique : *un suffrage vraiment universel*.

Marguerite FAAS.

CHEZ NOUS

Que nos syndicats ne soient pas uniquement des sociétés pour améliorer notre existence extérieure, mais qu'ils soient des écoles dans lesquelles nous apprenions à nous améliorer *intérieurement*. Le patronat et ses conséquences funestes ne se trouvent pas uniquement en dehors de nous. Il vit et agit en nous, en notre âme, en nos sentiments.

Combattons en nous ces mauvais instincts, notamment celui de vouloir paraître meilleures au dépens d'autrui — et à la place de ce vieux sentiment du vieux monde mettons le nouveau sentiment du monde nouveau : l'esprit de la *solidarité* et de l'*entraide*.

Une syndiquée.

Vengeances patronales. — La colère des patrons que les ouvriers et ouvrières syndiqués ont forcés à des concessions, ne connaît plus de bornes.

Ne pouvant violer ouvertement la convention, ils font leur possible pour chicaner de mille manières les ouvrières dont ils connaissent les opinions un peu avancées.

C'est ainsi qu'on est arrivé à mettre dehors la caissière du Syndicat — une camarade dévouée qui, au travail comme au Syndicat, a toujours fait son devoir. Elle est allée d'un atelier à l'autre. Les fabricants, solidaires, l'ont tous renvoyée. Heureusement que notre Syndicat n'est pas sans moyens et qu'il parvient à éloigner de ses membres victimes la misère la plus noire.

Mais le renvoi de la caissière ne suffit pas à nos maîtres ; aujourd'hui, c'est la vice-présidente — demain c'en sera une autre encore — et toujours des ouvrières dont on s'est servi pendant de longues an-

Décadence. — Toute société dont les organes ne correspondent plus aux fonctions pour lesquelles ils ont été créés, et dont les membres ne sont point nourris en raison du travail utile qu'ils produisent, meurt. Des troubles profonds, des désordres intimes précèdent sa fin et l'annoncent.

Anatole FRANCE.

Botanique. — L'aubépine transplantée d'un terrain sec en un sol gras y change ses épines en fleurs.

La corruption. — La familiarité accoutumée aux choses, en même temps qu'aux personnes, et ce qui d'abord nous paraissait odieux, abject, finit par entrer dans nos habitudes.

L'oreille se blase, le cœur perd sa pudeur, l'esprit sa clarté ; on finit par aimer ce qu'on repoussait et des paroles on en arrive aux actes qui achèvent de nous corrompre.

C'est l'histoire de la propagation du mal sur la terre.

LACORDAIRE.